

PRATIQUES INNOVANTES



Milieux
de vie

Ruralité

COOPÉRATIVE DU RANG 13

SAINT-CAMILLE (ESTRIE)

Saint-Camille, en Estrie, a vu sa population décliner au cours du 20^e siècle. Pendant ses belles années, quelque 1 600 personnes y avaient élu domicile. À la fin des années 1990, elle comptait environ 400 âmes. La crainte que des commerces cessent leurs activités et la volonté de conserver des services de proximité, comme l'école primaire, ont poussé la communauté à innover. L'objectif : inciter de jeunes familles à s'établir à Saint-Camille.

Parmi les initiatives audacieuses qui ont porté leurs fruits et qui ont contribué à dynamiser le milieu se démarque la Coopérative du rang 13, qui a vu le jour en 2007. Cette dernière a lancé un projet résidentiel autogéré en milieu rural favorisant la vie communautaire et le développement durable. Avec la collaboration d'un propriétaire qui détenait une terre de 121 hectares en périphérie du village, la Municipalité et ses partenaires ont mis en vente des terrains de 2 à 8 hectares à un prix abordable. Pour acquérir le leur, les nouveaux résidents devaient non seulement être membres de la coopérative, mais ils devaient également planifier un projet agricole, qu'il s'agisse d'une ferme, d'une culture ou d'un jardin. Sur les 25 lots disponibles, 23 ont trouvé preneurs de 2007 à 2017. La formule concourt au développement de la municipalité, notamment en attirant de jeunes familles... et une ribambelle d'enfants pour remplir l'école et garder le milieu bien vivant.

FAITS SAILLANTS

Instigateurs du projet Citoyennes et citoyens de Saint-Camille

Date de réalisation 2020